|  |  |
| --- | --- |
| logoquadri_150dpi_25_IBM | DIRECTION DE L’ARCHITECTURE,  DU PATRIMOINE ET DES JARDINS  15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS  TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10 marches-apj@senat.fr |

**PALAIS du Luxembourg et dépendances**

**aCCORD-cadre de MISSIONS DE contrôle technique**

**DOSSIER DE CONSULTATION   
DES ENTREPRISES**

CAHIER DES RÉPONSES ATTENDUES

dÉCEMBRE 2025

Conformément à l’article 7.2 du règlement de la consultation, le marché sera attribué au candidat présentant l’offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants :

* le prix : 40 %, apprécié à partir d’une grille de quantités fictives établie sur la base du bordereau de prix unitaires ;
* la valeur technique : 60 %, appréciée au regard des sous-critères suivants :
* adéquation et organisation des moyens humains dédiés à l’accord-cadre (50 % de la valeur technique) ;
* méthodologie et moyens matériels mis en œuvre pour l’exécution de l’accord‑cadre (45 % de la valeur technique) ;
  + prise en compte de l’impératif de développement durable : 5 %.

1. **SOUS CRITÈRE N° 1 : ADÉQUATION ET ORGANISATION DES MOYENS HUMAINS DÉDIÉS À L’ACCORD-CADRE (50 % de la valeur technique)**
2. Le candidat précisera :

* la composition de l’équipe et les profils de l’ensemble des personnels pressentis (chefs de projet, spécialistes, etc.), en fournissant notamment :
  + le ***curriculum vitae*** de l’ensemble de ces derniers ;
  + une **description détaillée de l’expérience professionnelle** des personnels sur les dix dernières années ;
* l’organigramme de l’équipe dédiée au marché ;
* la fermeture de période annuelle de l’entreprise, le cas échéant.

Il est notamment attendu que l’équipe proposée comprenne au moins un contrôleur technique spécialisé ou expérimenté dans les domaines suivants : CVCD, électricité (courant fort – courants faibles), structure, sécurité incendie.

1. Le candidat décrira toutes les mesures envisagées pour assurer la continuité des prestations et le respect des délais prévus au marché tout au long de son exécution, y compris :

* **en période estivale et en période de congés de fin d’année**.
* en cas de lancement ou de déroulement de plusieurs missions de contrôle technique en même temps.

1. Le candidat indiquera les effectifs minimaux qu’il entend mobiliser pour les missions fictives de contrôle technique suivantes (nombre et profils des personnes affectées à l’opération, temps prévisionnel d’intervention en jours)[[1]](#footnote-1) :

Mission de contrôle technique n° 1 :

* périmètre : LP+ SEI+LE[[2]](#footnote-2) ;
* objet des travaux : remplacement de trois ascenseurs au sein d’un bâtiment classé monument historique. Les travaux impliquent notamment un élargissement des baies palières des ascenseurs qui desservent cinq niveaux.
* durée : 1 an, hors GPA ;
* montant estimatif des travaux : 500 000 € TTC.

| **Phase de mission** | **Spécialiste(s) *(à détailler)*** | **Ingénieur(s) *(à détailler)*** | **Technicien(s) *(à détailler)*** | **Temps d’intervention total, en jours** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Conception** |  |  |  |  |
| **Documents d’exécution** |  |  |  |  |
| **Réalisation des travaux** |  |  |  |  |
| **GPA** |  |  |  |  |

Mission de contrôle technique n° 2 :

* périmètre : L + Hand ;
* objet : construction de deux rampes provisoires à destination des personnes à mobilité réduite (PMR) dans la cour d’honneur d’un bâtiment classé monument historique ;
* durée : 4 mois de la phase de conception à la phase GPA ;
* montant estimatif des travaux : 70 000 €.

| **Phase de mission** | **Spécialiste(s) *(à détailler)*** | **Ingénieur(s) *(à détailler)*** | **Technicien(s) *(à détailler)*** | **Temps d’intervention total, en jours** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Conception** |  |  |  |  |
| **Documents d’exécution** |  |  |  |  |
| **Réalisation des travaux** |  |  |  |  |
| **GPA** |  |  |  |  |

1. **SOUS CRITÈRE N° 2 : MÉTHODOLOGIE ET MOYENS MATÉRIELS DÉDIÉS AU MARCHÉ (45 % de la valeur technique)**

Le candidat détaillera la **méthodologie** qu’il entend mettre en place pour la réalisation des missions de contrôle technique prévues au marché. Celle-ci devra notamment comprendre :

* une description des mesures qu’il entend mettre en place pour s’adapter aux contraintes liées à la réalisation des missions en milieu occupé ;
* une présentation de la démarche technique et des processus mis en place pour garantir la qualité et la traçabilité des prestations, ainsi qu’une bonne communication avec la maîtrise d’ouvrage ;
* une description et justification des outils matériels mobilisés dans le cadre du marché.

Le candidat joindra à son offre **deux à trois rapports anonymisés** de missions de contrôle technique, de préférence en monuments historiques, avec mise en avant des points forts de ces derniers, ainsi que des **avis techniques** émis sur des documents d’exécution ou des ouvrages en cours de réalisation.

1. **SOUS-CRITÈRE N° 3 : PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (5 % de la valeur technique)**

Le candidat présentera les mesures qu’il entend spécifiquement mettre en œuvre dans le cadre du présent marché.

1. Les effectifs doivent être classés selon la qualification prévue dans la norme NF-P03-100, à savoir :

   spécialistes de haut niveau : ingénieurs de plus de dix ans d'expérience dans le Bâtiment, Spécialistes de Direction Technique, Consultants extérieurs de réputation nationale ;

   ingénieurs : ingénieurs bac + 5, Cadres Techniques bac + 3 ou + 4 (licence, maîtrise) ;

   techniciens : techniciens bac technique ou équivalent, Techniciens bac + 2 ou équivalent (BTS, DUT). [↑](#footnote-ref-1)
2. Comme stipulé au CCP, la mission contractuelle du titulaire de l’accord-cadre comprendra, pour toute opération, les missions de base L et S et les missions complémentaires P1, F, Ph, Th, Hand, Brd, LE, Av, GTB, ENV et HYS. En pratique, la nature des opérations conduira à limiter le champ du contrôle à certains domaines. Pour les deux missions fictives décrites dans le présent cahier des réponses attendues, l’étendue des missions est précisée afin de permettre aux soumissionnaires d’évaluer les effectifs nécessaires. [↑](#footnote-ref-2)